

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS CALENDRIER INTERSAISON 2021

Période	du	au
Fin des interclubs	Saison blanche	Saison blanche
Ouverture des inscriptions dans les espaces «clubs» du site fédéral.* Date limite de retour au plus tard le 30 juin (Les dates sont identiques pour le TOP 16 car il n'y aura pas de descentes) Chaque équipe doit fournir une adresse de courrier électronique valide et consultée.	1 juin	30 juin
Choix sportif des équipes Pendant cette période, les équipes peuvent : - refuser leur accession - demander à être reléguées Les choix des équipes sont définitifs après le 30 juin (les accessions ne peuvent plus être refusées, et il n'y a plus de relégation).	1 juin	30 juin
Repêchages sportifs Suivant des critères de la saison 2019/2020	1 juin	4 juillet
Publication des groupes provisoires Les groupes sont publiés sur le site fédéral. Attention : les équipes forfait après publication des groupes sont exclues du championnat de France des clubs		7 juillet
Repêchages géographiques	8 juillet	13 septembre
Publication des calendriers provisoires	Au plus tard le	31 août
Confirmation des calendriers Publication sur le site fédéral et envoi aux équipes par courrier électronique. Les équipes échangent entre elles et le directeur leurs remarques sur le calendrier. Repêchages géographiques en cas de forfait.	Au plus tard le	13 septembre
Calendriers définitifs Il n'y a plus de repêchage à partir du 14 septembre. Les calendriers définitifs sont publiés au plus tard le 20 septembre.	Au plus tard le	20 septembre

Les repêchages se font après éventuelle proposition de montée conformément à l'article 1.2

Dates limites clés :

- **30 juin 2021** : fin des inscriptions
- **4 juillet 2021** : demande de relégation ou refus d'accession, repêchages sportifs
- **13 septembre 2021** : réajustement des calendriers et repêchages géographiques

* **Nouveauté:** Le bulletin d'inscription en PDF n'est plus utilisé. Les clubs devront s'inscrire directement sur leur espace club en confirmant leur participation et renseignant le correspondant d'équipe avec ses coordonnées. Le reste des informations utiles seront demandées aux clubs par leur directeur de groupe. Dès l'ouverture des inscriptions, la FFE indiquera la personne à contacter pour toute demande d'information.